



FORMATION



Objectif

Le renouvellement à pour but de rafraîchir les connaissances et compétences des agents de prévention et de sécurité. Obligatoire pour renouveler sa carte professionnelle et continuer à poursuivre ses activités encadrées par le code de la sécurité intérieure

Prérequis

Avoir une carte professionnelle d'agent de prévention et de sécurité encore valide au moment d'entrée en formation. Être en possession une carte SST ou PSC1 à jour.

Modalité d'évaluation

Après le stage une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire de 10 questions à réponse courte est prévue.

Méthodes mobilisées

Formation en face à face, synchrone au centre de formation. Les matinées seront réservées à la théorie et les après-midi à la pratique dans la mesure du possible.

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Nous sommes ouverts à tous les publics et les respectons inconditionnellement. Contactez-nous directement pour nous partager votre situation au 07.71.16.58.20 ou 09.74.97.07.13

Durée

27 heures (4 journées)

Tarif

Sur devis, réponse en - de 24h

Modalités et délais d'accès

Entre 5 et 10 jours

Contact

Responsable pédagogique
M. HIETTER B.